



# AIX AUC TENNIS/PADEL

Fiche d'inscription Adulte - Saison 2025/2026

## UN REGLEMENT PAR FICHE

M.  Mme

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Nationalité :

Code postal / Ville :

Tél :

Mail :

Classement de Tennis :

Niveau Padel : Débutant

Intermédiaire

Confirmé

Avancé

Inscription groupe WhatsApp :

oui

non

**Pour toute information pour l'école de tennis adulte, vous pouvez appeler Lucas ROBERT au 06 35 21 32 13**

**Pour toute information pour l'école de padel adulte, vous pouvez appeler Lucas ROLLANDIN au 07 81 31 09 72**

### Adhésion tennis (licence FFT multi-raquettes incluse) :

Unique	210 €	<input type="checkbox"/>
Couple	360 €	<input type="checkbox"/>
Etudiant ou retraité	130 €	<input type="checkbox"/>
Parent d'un coach junior	130 €	<input type="checkbox"/>
Parent d'un enfant de l'école de tennis	160 €	<input type="checkbox"/>

### Cours collectifs de tennis : (adhésion obligatoire)

25 séances d'1h30	280 €	<input type="checkbox"/>
-------------------	-------	--------------------------

### Adhésion padel (licence FFT padel incluse):

Unique	250 €	<input type="checkbox"/>
Couple	440 €	<input type="checkbox"/>
Etudiant ou Heures Creuses (lun-ven: 08h00/12h00 – 14h00/17h00)	130 €	<input type="checkbox"/>

### Cours collectifs de padel : (adhésion obligatoire)

25 séances d'1h30 en journée (entre <b>8h30 et 12h00</b> et entre <b>14h00 et 17h00</b> )	250 €	<input type="checkbox"/>
25 séances d'1h30 en soirée	300 €	<input type="checkbox"/>

### Adhésion tennis + padel (licence FFT multi-raquettes incluse)

370 €

**\*Le prix de toutes formules d'adhésions reste fixe et ceux même si l'adhérent est licencié dans un autre club**

### Règlement :

Espèces

CB

En ligne

Chèques

Chèques Vacances

\* règlement par chèque, encaissement fin septembre 2025.

Emetteur du chèque, nom et prénom :

Date et signature :

### Mentions légales :

- Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de votre club.
- Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici :
- Des photographies de l'adhérent pourront être prises durant les activités sportives et sont susceptibles d'être utilisées pour nos documents de communication. Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici :
- Le règlement intérieur du club est disponible au siège administratif de l'AUC Tennis-Padel ainsi que sur la page tennis du site internet de l'AUC <https://www.auc.fr/sports/tennis/>. Toute personne adhérente au club est supposée l'avoir lu et s'y conformer.